

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saisie de 645 kilos de résine de cannabis par les douaniers de la brigade de Dijon

Montreuil, 3 mars 2023

Les agents de la brigade de Dijon ont intercepté à bord d'un camion en provenance d'Espagne 645 kilos de résine de cannabis, dont la valeur est estimée à plus de 5 millions d'euros sur le marché de la revente illicite de stupéfiants. C'est la plus importante saisie de cannabis réalisée par les douaniers dijonnais depuis novembre 2020.

Le 17 février, en contrôle sur l'autoroute A6, les agents de la brigade des douanes de Dijon sélectionnent un ensemble routier en provenance d'Espagne. Le chauffeur déclare transporter des pièces détachées d'automobiles.

L'ouverture du camion permet effectivement aux agents de constater la présence de batteries sur des palettes. C'est grâce à un examen approfondi de la remorque que les agents remarquent, dissimulés dans le fond du chargement, la présence de nombreuses valises en toile de jute contenant de la résine de cannabis.

Au total, 17 valises contenant 645 kilos de résine de cannabis ont été saisis par les douaniers de Dijon.

Le chauffeur a été placé en retenue douanière et, sur instruction du procureur de la république, il a été remis, ainsi que les stupéfiants aux services de police pour les suites de l'enquête.

Le jugement du chauffeur a fait l'objet d'un renvoi au 3 mai.

En 2022, la douane a saisi 104 tonnes de stupéfiants dont 66,25 tonnes de cannabis.

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/21pD9448p5>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

- Josselin LEMERLE, chef de POC de la DR de Dijon 09.70.27.04.02 josselin.lemerle@douane.finances.gouv.fr
- Service presse douane, 01 57 53 43 18, presse@douane.finances.gouv.fr